

légal de campagne ectorale »

LE PRÉSIDENT du RPF, Charles Pasqua, a été mis en examen pour *manquement illégal de campagne électorale*, lundi 28 mai, par les juges d'instruction de Paris chargés de l'enquête sur la campagne du mouvement souverainiste aux élections européennes de mai. Les enquêteurs soupçonnent Charles Pasqua d'avoir détourné des fonds occultes au profit du RPF simulés derrière une cascade de versements, prêts et transferts de fonds. M. Pasqua était en outre inculpé par les mêmes juges, mardi 29 mai, dans le cadre de l'affaire Falcone dite « Angolagate ». Charles Pasqua a déclaré à la presse qu'il avait « clairement apporté la preuve que les imputations qui [lui] ont été reprochées concernant le financement de la campagne électorale reposaient sur aucune réalité ».

Lire page 9

www.lemonde.fr/pasqua-affaires

Allemagne et Europe française

LIONEL JOSPIN rejette la vision européenne de Gerhard Schröder : c'est ainsi que l'Allemagne a réagi au discours sur l'Europe prononcé, lundi 28 mai, par le premier ministre allemand. Dans les milieux gouvernementaux français, on salue une « contribution importante », mais certains responsables du chancelier Gerhard Schröder affirment qu'il s'agit d'un discours électoral purement français destiné à étouffer le débat européen jusqu'aux échéances de juin. En France, l'intervention du gouvernement est jugée « décevante » à l'UDF comme dans les rangs de Démocratie libérale.

Lire page 3

www.lemonde.fr/ue

son « opposition » aux dispositions sur les licenciements • Sans les voix du PCF, le projet était rejeté

LIONEL JOSPIN a décidé, mardi matin 29 mai, de reporter de quinze jours le vote, à l'Assemblée nationale, sur le projet de loi de modernisation sociale. Robert Hue avait adressé une lettre au premier ministre, la veille, lui demandant de retarder ce vote en raison de « l'opposition » du Parti communiste « aux dispositions relatives aux licenciements contenues dans ce texte ». Le projet d'Elisabeth Guigou risquait donc d'être rejeté par les oppositions conjuguées de la droite, du PCF et du MDC, les Verts ayant prévu de s'abstenir.

Lionel Jospin s'est entretenu par téléphone, dans la matinée, avec Robert Hue, qui s'est déclaré « très satisfait », selon son entourage, de la décision prise. Un compromis doit maintenant être trouvé avant le 12 ou le 13 juin, dates retenues pour le vote. Le premier ministre maintient son refus de tout retour à l'autorisation administrative de licenciement comme de la création, proposée par les communistes, d'une « autorisation judiciaire »,



consistant à permettre aux comités d'entreprise de saisir la justice de tout plan social avant sa mise en œuvre. En revanche, Elisabeth Guigou a envisagé des mesures de protection des salariés qui pourraient faire l'objet d'un autre projet de loi. Un engagement sur ce point pourrait permettre l'adoption du projet de modernisation sociale et son retour au Sénat, mais son adoption définitive avant le 28 juin, fin de la session parlementaire, paraît exclue.

Parmi les sujets traités dans ce projet de loi, la réindustrialisation des sites abandonnés par les entreprises figure en bonne place. Appareue dans les années 1970, mais développée dans les années 1980, lors de la crise de la sidérurgie, la réindustrialisation est déjà une préoccupation des grands groupes industriels français. Dans les faits, elle bénéficie rarement aux salariés dont l'emploi est supprimé.

Lire pages 6 et 19
et les points de vue page 16



PAR BERNARD-HENRI LÉVY

Les damnés de la guerre

1. Les diamants noirs de l'Angola

Il est, de par le monde, en ce début de XXI^e siècle, des guerres oubliées, meurtrières et barbares, où à l'horreur de mourir s'ajoute celle de mourir pour rien, sans cause ni idéal, dans l'indifférence universelle. De l'Angola à la Colombie, en cinq grands récits, l'écrivain Bernard-Henri Lévy nous confronte à cette réalité qui dérange et alarme. p. 14-15 et l'éditorial p. 18

Henry Kissinger rattrapé au Ritz, à Paris, par les fantômes du plan Condor

ON A BEAU ÊTRE l'un des Américains les plus célèbres, anciennement l'un des plus puissants, gratifié du prix Nobel de la paix en 1973 pour avoir mis fin aux hostilités au Vietnam, on a beau être tenu pour un brillant esprit, essayiste de renom, grand analyste et fin stratège, on a beau être devenu l'un des conférenciers les plus prisés des publics les plus distingués, courir la planète, continuer de fréquenter les grands de ce monde et les grands hôtels, on a beau s'appeler Henry Kissinger – on n'est plus à l'abri pour autant d'imprévisibles mésaventures.

L'ancien secrétaire d'Etat américain, qui, convié à une manifestation à l'Unesco, séjournait à l'hôtel Ritz à Paris, en a fait l'expérience lundi 28 mai, en recevant la visite de la brigade criminelle, qui venait lui remettre une convocation du juge Roger Le Loire l'invitant à se présenter le lendemain à son bureau du Palais de justice. Le directeur du Ritz, mobilisé à l'arrivée de la maréchaussée, eut là sans doute à assumer l'une des plus déplaisantes tâches de sa carrière : aller remettre la missive au grand homme et la lui traduire. M. Kissinger sortit, flanqué de ses

gardes du corps, en disant qu'il ferait connaître sa réponse plus tard. Mardi, il a fait savoir qu'il ne répondrait pas à la convocation du juge.

L'ancien secrétaire d'Etat ne risquait rien : c'est comme témoin que voulait l'entendre le juge d'instruction, qui n'a ni l'intention ni la compétence juridique pour enquêter sur d'éventuelles responsabilités américaines dans la sinistre politique autrefois mise en œuvre dans le cône sud de l'Amérique latine, une chasse aux opposants orchestrée entre plusieurs capitales et connue sous le nom de « plan Condor ». Mais il se trouve que le juge Le Loire est chargé d'instruire les plaintes déposées par les familles de cinq Français disparus au Chili sous le régime du général Augusto Pinochet. Or, si l'on en juge par certains documents des services secrets américains aujourd'hui déclassifiés, il apparaît que la CIA a été en contact avec ses homologues latino-américains et disposait, au minimum, d'informations sur le plan Condor. L'un des Français sur lequel enquête le juge a disparu dans le cadre de ce plan. L'un au moins des documents américains déclassifiés émanerait directement de M. Kissinger.

L'avocat des familles, M^r William Bourdon, avait, il y a moins d'une semaine, demandé au juge de solliciter les témoignages de plusieurs anciens responsables américains de l'époque, dont Henry Kissinger. Apprenant fortuitement lundi que M. Kissinger se trouvait à Paris, il réitéra sa demande, approuvée par le juge, qui semble avoir beaucoup de questions à poser à ce prestigieux témoin, à commencer par celle-ci : les responsables américains de l'époque ont-ils eu connaissance de la disparition de Français au Chili, de rapports des services latino-américains pouvant les concerner ?

La démarche n'a rien d'agressif, et M. Kissinger se serait honoré en prêtant son concours à la recherche de la vérité, fait valoir M^r Bourdon. L'invitation au Palais de justice, inhabituelle, tombe au moment où vient de sortir en France, sous le titre *Les Crimes de M. Kissinger* (Editions Saint-Simon), un réquisitoire de l'Anglais Christopher Hitchens contre la politique qu'il a menée au Vietnam, au Cambodge, en Indonésie, au Chili, à Chypre. De quoi faire pâlir l'étoile Kissinger.

Claire Tréan



LA FRANCE ET LA SHOAH

La mémoire de Drancy

De juillet 1941 à août 1944, près de 80 000 juifs ont été détenus au camp de Drancy, antichambre d'Auschwitz, où la plupart d'entre eux ont péri. Les bâtiments de l'ancien camp de transit de la Seine-Saint-Denis (photo) viennent d'être classés sur la liste des sites protégés. Le nouveau maire UDF, Jean-Christophe Lagarde, 33 ans, souhaite créer un Musée national de la déportation juive. p. 13